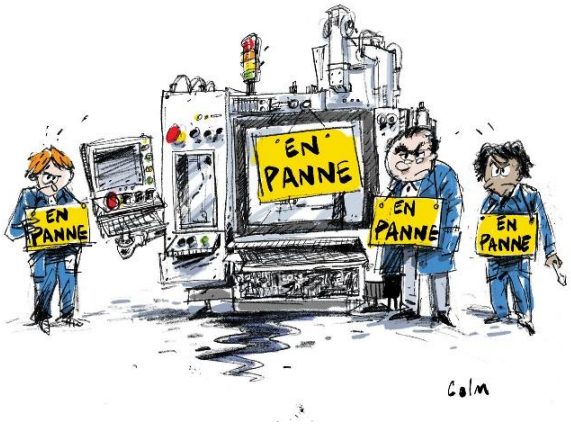
METTRE FIN AU CHAOS NUMÉRIQUE !
Des outils au service des agentes et des agents, pas l'inverse !

À la veille de la rentrée, une attaque informatique sur les boîtes BNUM a une nouvelle fois perturbé le quotidien des agentes et des agents. Pour sécuriser les accès, la double authentification a dû être mise en place dans l'urgence, avec notamment le recours au téléphone portable personnel.



La cybersécurité est évidemment indispensable. Mais elle ne doit pas avoir pour conséquence d'obliger les agentes et les agents à utiliser leurs équipements personnels pour travailler ! Téléphone, ordinateur, connexion internet… Dans l'enseignement agricole public, les personnels enseignants utilisent déjà trop souvent leur matériel personnel pour compenser des dotations insuffisantes, voire inexistantes.

Et plutôt que de fournir les moyens nécessaires, le ministère a fait le choix d'une prime d'équipement informatique : 176 € bruts par an, et pas pour tout le monde ! Une somme bien dérisoire au regard des dépenses réellement engagées pour disposer des équipements et de la connexion nécessaires à l'exercice des missions.

Des logiciels qui s'empilent et des problèmes qui s'accumulent…

Pour les personnels administratifs, le quotidien est marqué par l'empilement des logiciels et des applications, avec des problèmes récurrents de compatibilité et d'interopérabilité, notamment avec les outils de l'Éducation nationale.

Quand les outils ne communiquent pas entre eux, ce sont les agentes et les agents qui font le lien. Quand les logiciels sont mal conçus, ce sont les agentes et les agents qui doivent s'adapter. Quand le matériel manque, ce sont encore les agentes et les agents qui doivent se débrouiller. **FO Enseignement Agricole** refuse cette logique.

Un outil professionnel doit faciliter le travail, pas ajouter une charge de travail supplémentaire.

Il est temps d'investir réellement dans des équipements professionnels adaptés et sécurisés, dans l'ergonomie des outils, dans l'adaptation des postes de travail aux besoins des personnels et dans l'interopérabilité des logiciels. Il est également temps que le ministère prenne en charge le coût réel de l'utilisation d'équipements et de services personnels à des fins professionnelles, lorsqu'il ne fournit pas lui-même le matériel, les équipements et les abonnements nécessaires à l'exercice des missions.



FO Enseignement Agricole refuse que les agentes et les agents aient à compenser l'inaction ou les insuffisances de notre ministère.

La sécurité des systèmes d'information, la qualité des logiciels, leur compatibilité, leur ergonomie et la souveraineté numérique relèvent de la responsabilité de l'employeur.

À chaque mission doivent correspondre les moyens nécessaires pour l'exercer. Les agentes et les agents doivent pouvoir exercer leurs missions avec des outils professionnels adaptés, fournis et financés par l'employeur.

C'est une question de respect des personnels et de leurs conditions de travail, gages de l'efficacité du service public.

Vos missions et vos droits sont essentiels,
votre voix est notre **FO***rce!*

FO Enseignement Agricole

@ foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr - ☎ 01 49 55 81 42

www.foenseignementagricole.fr www.facebook.com/foenseignementagricole/ X.com/FOENSAGRI